



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
FOND POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Proposition pour l'élaboration des Évaluations Nationales des Objectifs de 2010 sur la biodiversité
Requête de financement additionnel du FEM au titre des activités habilitantes contribuant à la protection de la biodiversité

Renseignements succincts sur le Projet	
Pays:	République du Congo
Titre du Projet:	Évaluations nationales des objectifs de 2010 sur la biodiversité
Domaine prioritaire du FEM:	Diversité biologique
Financement FEM:	US\$ 20.000
Co-financement:	En espèce: US \$ 0
	En nature: US \$ 5.000
Éligibilité du pays / Dynamisme du pays :	
Date de ratification de la CDB:	25 juin 1996
Lettre du Point Focal Opérationnel (PFO):	ANKARA Dieudonné , Directeur Général de l'Environnement pi., , Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Tél. (00242) 5516750-
Informations détaillées sur la mise en oeuvre	
Agence chargée de la mise en oeuvre:	PNUD et PNUE
Agence d'exécution :	Direction Générale de l'Environnement
Durée:	8mois
Date estimée de démarrage:	Le 15 novembre 2008

ÉLIGIBILITE

- Les pays ayant ratifié la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) sont éligibles aux financements du FEM pour la protection de la biodiversité; et
- Spécifiquement au titre du présent projet et en tant que critère additionnel, le FEM exige que les pays aient réalisé leur troisième rapport national et/ou NBSAP – s'ils ont déjà bénéficié de financements FEM à cet effet – avant de faire une demande de financement dans le cadre du présent projet.
- Les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits États Insulaires en Développement (PEID) sont encouragés à faire leur demande plus tôt.

FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR DEVELOPPER DES INDICATEUR DE BIODIVERSITE 2010 [EFFACER CE PARAGRAPHE SI NON APPLICABLE]

Note: Si le pays souhaite investir plus dans le développement des indicateurs de biodiversité 2010 au niveau national, cad aller au delà des activités prévues dans le cadre de cette proposition et du financement de \$20.000 par pays, cette possibilité peut être prise en compte par le biais d'un projet parapluie additionnel financé par une partie de l'allocation national allouée dans le cadre du RAF (Dispositif d'allocation de ressources du FEM), entre 100.000\$US et 300.000\$US. Dans ce cas, le pays peut initialement l'indiquer en cochant la case suivante :

Pays à considérer pour des activités additionnelles dans le cadre des Objectifs 2010.

OBJECTIF

La présente proposition vise à aider la République du Congo à réaliser un processus initial d'évaluation des Objectifs de 2010 en matière de protection de la biodiversité au niveau national. Considérant que le thème central du quatrième rapport national de la Convention sur la Diversité Biologique est l'analyse des progrès accomplis pour atteindre les Objectifs de 2010 en matière de protection de la Biodiversité, le format du rapport sera utilisé pour présenter ces progrès au niveau national.

La préparation des rapports doit être conforme à la décision VIII/14 de la Conférence des Parties et à la notification 2006-083 Réf No. ITS/NR/LC/MC/55455 du Secrétariat de la CBD adressées à toutes les parties le 28 juillet 2006. Les pays entreprendront la préparation des rapports selon les directives et le format fournis au: <http://www.biodiv.org/reports/guidelines.aspx> (disponibles dans toutes les langues des Nations Unies).

Le Gouvernement de la République du Congo sollicite 20.000US\$ auprès du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) au titre de l'Évaluation nationale des objectifs de 2010 en matière de protection de la biodiversité. L'appui demandé au FEM permettra à la République du Congo de collecter les données nécessaires à l'évaluation au niveau national des indicateurs de 2010 et d'entamer un processus large de consultation dont le but est de : (i) faire connaître l'importance des Objectifs de 2010 pour la mise en œuvre progressive de la CBD au niveau du pays ; et (ii) articuler, chaque fois que cela s'avère pertinent, l'établissement des rapports sur les progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 et sur les progrès réalisés pour atteindre d'autres objectifs à visée mondiale apparentés tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les Pays sont priés de soumettre de façon opportune leur quatrième rapport national au Secrétariat de la CBD au plus tard le 30 mars 2009. La préparation du quatrième rapport national à soumettre à la CBD sera un aboutissement essentiel des activités nationales, bien que d'autres réalisations spécifiques aux pays soient également envisageables.

Cet appui permettra à la République du Congo d'identifier les obstacles à la mise en œuvre des Objectifs de 2010 et de formuler des recommandations.

BILAN DE L'ASSISTANCE RECUE ANTERIEUREMENT AU TITRE DES ACTIVITES HABILITANTES CONTRIBUANT A LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

[Veuillez remplir le tableau ci-dessous. Si le pays a reçu des fonds additionnels pour réaliser des évaluations des besoins en capacités dans les domaines prioritaires de la CBD, et/ou pour la mise en place et le fonctionnement du Centre d'échange, veuillez remplir la deuxième partie et, le cas échéant, la troisième partie du tableau.]

1) Rapport national à adresser à la CBD		
Rapport	Date de soumission au Secrétariat de la CBD	Situation actuelle /Commentaires*
Stratégie et plan d'action national sur la biodiversité (NBSAP)	2006	Stratégie adoptée uniquement en atelier national et pas encore par le Gouvernement
1er Rapport national	2000	Mise en œuvre en cours
2ème Rapport national	2002	Mise en œuvre en cours
3ème Rapport national	2005	Mise en œuvre en cours
4ème Rapport national		En préparation

* Indiquer l'état d'avancement des projets/rapports, si ceux-ci sont en cours de finalisation ou de mise en œuvre, et s'ils ont été, le cas échéant, entérinés par le gouvernement ou le parlement. Veuillez fournir tout commentaire complémentaire dans le corps du texte (cad. en dehors du tableau).

2) Évaluations des besoins en capacités réalisées <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date de début: 1998	Date de fin: 2006
Thèmes traités dans les Évaluations des besoins en capacités pour les activités habilitantes contribuant à la protection de la biodiversité	[cocher la case correspondante]
▪ Mise en oeuvre de mesures pour la conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> et l'utilisation durable de la diversité biologique	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Méthodologies pour évaluer et atténuer les menaces spécifiques qui pèsent sur les composantes de la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Prévention des risques biotechnologiques	<input type="checkbox"/>
▪ Évaluation initiale et programmes de surveillance, comprenant la taxonomie	<input type="checkbox"/>
▪ Conservation et exploitation durable de la biodiversité importante pour l'agriculture	<input type="checkbox"/>
▪ Mesures d'encouragement	<input type="checkbox"/>
▪ Accès aux ressources génétiques, partage des avantages résultant de ces ressources et formulation des mécanismes pour y pourvoir	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Protection / préservation des connaissances sur la biodiversité des communautés autochtones et locales ayant des modes de vie traditionnels	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Tout autre type d'Évaluation des capacités:	<input type="checkbox"/>
3) Centre d'échange (CE) créé <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2000
Lien vers CE: http://cd.chm-cbd.net	
Le site du CE est-il régulièrement mis à jour?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Notes:	La gestion du site web du CHM de la R.C est assurée par le Point Focal CHM. L'Institut royal des sciences naturelles de Belgique apporte le concours technique en assurant la formation du responsable chargé de la gestion des données et de la mise à jour du site.

ACTIVITES A REALISER

Le présent projet identifiera les parties prenantes nécessaires qui seront consultées en vue de la réalisation du travail initial sur l'Évaluation nationale des objectifs de 2010 et contribuera à la préparation du quatrième rapport national en suivant les directives disponibles sur: www.biodiv.org/reports/guidelines.aspx.

Les activités de préparation peuvent comprendre, entre autre :

- La mise en place d'une Équipe de coordination du rapport national pour encadrer la préparation du rapport. Cette équipe sera chargée, en collaboration avec le Bureau de pays du PNUD, de la coordination de toutes les autres activités énumérées ci-dessous;
- Une revue des informations existantes présentant un intérêt pour l'établissement du rapport sur la mise en oeuvre de la CDB au niveau national, un accent particulier étant mis sur les indicateurs de 2010. Ces informations peuvent, en outre, comprendre non seulement les informations sur la biodiversité mais encore celles relatives à des activités menées dans d'autres secteurs de l'économie nationale pouvant avoir des impacts positifs, négatifs ou synergiques sur la biodiversité.

Les documents ci après seront utilisés comme bases des données : la Stratégie Nationale et plan d'action de la Biodiversité, le rapport de l'analyse initiale du Programme de travail de la CDB sur les aires protégées, les différents programmes de la CDB, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le Programme Stratégique sur les Aires protégées, le Plan Action Forestier National, le code forestier, le Plan National Action Environnemental, etc.

- Un processus d'identification des parties prenantes pour s'assurer que les parties prenantes concernées à tous les niveaux dans le pays sont associés au processus de préparation.

Les institutions et organisations ci après seront consultées : Université Marien NGOUABI (Faculté de Sciences, Institut de Développement Rural), le Centre de Recherches Agronomiques de Loudima, Le Centre de Recherches Vétérinaires et Zootechniques, Le Centre d'Etudes sur les Ressources Végétales, Le Groupe d'Etudes de Recherches sur la Biodiversité, , les ONGs nationales et internationales actives dans le domaine de la Biodiversité, les experts du Ministère de l'Environnement etc.

- Une série de consultations/échange d'informations avec les parties prenantes sera organisée. Les formats du 4^{ième} rapport seront au préalable distribués pour recueillir les avis et considérations des parties prenantes avant de les réunir dans un atelier pour harmonisation.
- Une compilation synthétisant l'apport des parties prenantes respectives.
- Le quatrième rapport national à la CDB préparé et soumis. Le rapport devrait obéir au format ci-après conformément aux stipulations des directives pour la préparation:

Résumé analytique	
Chapitre I -	Aperçu de l'état et des tendances de la diversité biologique, ainsi que des menaces qui pèsent sur elle
Chapitre II -	État d'avancement des stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique
Chapitre III -	Intégration ou démarginalisation sectorielles et intersectorielles des considérations sur la diversité biologique
Chapitre IV -	Conclusions: Progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 et dans la mise en œuvre du Plan stratégique
Appendice I -	Renseignements sur la Partie présentant le rapport et préparation du rapport national
Appendice II -	Autres sources d'information
Appendice III -	Progrès accomplis pour atteindre les objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes et du Programme de travail sur les aires protégées
Appendice IV -	Indicateurs nationaux utilisés dans le rapport (facultatif)

- Une consultation finale pour examiner le projet de rapport définitif et pour obtenir l'accord des parties prenantes sur le contenu pour validation avant son adoption par le gouvernement et sa soumission au Secrétariat de la CDB.

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

L'agence nationale d'exécution chargée de la coordination et de la mise en œuvre du projet de la préparation du 4^{ième} rapport national projet sera sous la Direction Générale de l'Environnement. L'Agence d'Exécution travaillera en étroite collaboration avec le Comité national de la biodiversité. Ce Comité est multidisciplinaire et multisectoriel. Il sera consulté avant toute prise de décision.

L'Agence Nationale d'Exécution nommera un Coordonnateur qui sera chargé de la gestion quotidienne des activités du projet en étroite collaboration avec le Bureau de Pays du PNUD. Le Directeur Général de l'Environnement assurera la supervision générale du projet.

Des consultants Nationaux pourront être recrutés, en contrat de courte durée, pour faciliter la revue des données et les consultations dans le cadre de l'Évaluation nationale des Objectifs de 2010. Les consultants nationaux seront chargés de décrire les progrès réalisés par la République du Congo dans la mise en œuvre des objectifs de 2010 relatifs à la diversité biologique et de déterminer les obstacles.

Le Bureau de Pays du PNUD suivra le projet conformément au budget convenu et aux résultats attendus et procèdera au déboursement des fonds pour en faciliter la mise en oeuvre.

RESULTATS

Le principal résultat attendu du processus de préparation sera un quatrième rapport national préparé conformément aux directives de la CDB prêt à être soumis au Secrétariat de la CDB sur support papier et électronique si possible avant ou au plus tard le 30 mars 2009.

VENTILATION DU BUDGET PAR RESULTAT ET PROGRAMME D'ACTIVITES

Activité	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Budget prévisionnel du FEM (US \$)
Identification et revue des informations existantes en matière de biodiversité	4500	3000	1500	0	0	0	0	0	\$ 9000
Consultations et rencontres avec les parties prenantes	0	0	2000	0	1500	0	1500	0	\$5000
Préparation et finalisation du projet de rapport	0	0	0	0	0	1500	1500	0	\$3000
Validation du rapport final	0	0	0	0	0	0	0	3000	\$3000
Envoi du rapport au Secrétariat de la CDB	0	0	0	0	0	0	0	0	\$0
Total	4500	3000	3500	0	1500	1500	3000	3000	\$ 20000

BUDGET ATLAS TOTAL ET PROGRAMME D'ACTIVITES DEMANDE PAR UN PAYS INDIVIDUEL¹

Numéros identifiant en du projet parapluie en Atlas : Atlas Award: 00057358 / Atlas Proposal: 00047594

Titre du projet parapluie en Atlas [Award Title] : PIMS 3918 BD MSP: GLO Support to CBD 2010 targets + 4NR

Titre du sous-projet du pays en Atlas [Atlas Activity Title] :

République du Congo - Évaluation nationale des objectifs de 2010 en matière de biodiversité

Numéro de l'Activité en Atlas [Atlas Activity] : [à être déterminé par le Bureau Pays du PNUD]

Résultats pour le FEM / Activité Atlas	Partie Responsable	Source de Fonds	ERP/ Description du Budget ATLAS		Montant 2007 (USD)	Montant 2008 (USD)	Total (USD)
RESULTAT 1: Évaluation nationale des objectifs de 2010 en matière de protection de la biodiversité réalisée et quatrième rapport national préparé par la République du Congo et soumis au Secrétariat de la CDB	Min. Envt	FEM	71200	Consultants Internationaux	0	0	0
			71600	Voyages	0	5000	5000
			71300	Consultants Nationaux	0	8000	8000
			72100	Services Contractuels -Sociétés	0	5000	5000
			74200	Coûts de prod. audiovisuelle d'impression	0	2000	2000
				sous-total	0	20000	20000
	Min. Envt	Govt.	71200	Consultants Internationaux	0	0	0
			71600	Voyages	0	0	0
			71300	Consultants Nationaux	0	0	0
			72100	Services Contractuels -Sociétés	0	0	0
			74500	Divers	0	5000	5000
				sous-total	0	5000	5000
				TOTAL	0	25000	25000
				[ne doit pas dépasser \$20.000] FEM	0	20000	20000
			Govt	0	5000	5000	
			Autres	0	0	0	

¹ A remplir pendant la phase de préparation du projet pour permettre l'entrée dans l'Atlas au moment de la Signature du Descriptif du projet. Le budget FEM ne doit pas être supérieur à \$20.000.